



## Compte rendu du conseil d'établissement extraordinaire du jeudi 25 juin 2020 - Visio

### Étaient présents :

#### Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement  
Philippe BRUNEL, adjoint, directeur administratif et financier  
Lilian FILIPOZZI, proviseur adjoint  
Amélie LIBRE, directrice de l'école Auguste Renoir  
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

#### Les représentants des personnels

Caroline SOUFI, enseignante du primaire, liste d'union 1<sup>er</sup> degré  
Houyam BOUDAOUINE, enseignante du secondaire, liste d'union LVH  
Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-SEP  
Ludovic LEGRAND, enseignant du secondaire, liste SNES-SEP  
Sophie VILLAUMÉ, enseignante du secondaire, liste SNES-SEP  
Emmanuel SPHAN-QUATREBOEUF, personnel administratif et technique, liste AARTIS

#### Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves  
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE  
Ghizlane BOULOUART, UCPE  
Christèle LELOIX EN-NACIRI, APEMA  
Juliette RAHMOUNI, APEMA  
- Les représentants des élèves  
Dina FAWZI, 5<sup>ème</sup> 3  
Mamoun MOUHYI, 1<sup>ère</sup>2

#### Les autres membres à titre consultatif :

Geneviève EULOGE, conseillère consulaire de la circonscription  
Bérangère EL ANBASSI, conseillère consulaire de la circonscription  
Christophe CHAILLOT, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité locale

### Étaient absents, excusés :

Michel HOUDU, conseiller de coopération et d'action culturelle  
Philippe CAZENAVE, Consul de France à Marrakech

Qamar MOUNCEF, TES2, vice-présidente du CVL  
Max GEORGANDELIS, conseiller consulaire de la circonscription

### Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 7 février 2020 (pour adoption)
2. Compte rendu du conseil d'école du mardi 23 juin 2020 (pour information)
3. Crise sanitaire. Point de situation (pour information)
4. Point sur le projet immobilier (pour information)
5. Rentrée 2020-2021 :
  - 5.1 Point sur les inscriptions et les départs (pour information)
  - 5.2 Organisation de l'accueil des élèves (pour information)
  - 5.3 Mouvement des personnels (pour information)
6. Bilan pédagogique d'étape 2019-2020 (pour information)
7. Projet d'établissement 2020-2023 (pour avis)
8. Concession de logement (pour avis)
9. Indemnités pour missions particulières 2020-2021 (pour avis)
10. Règlement intérieur de l'établissement – point d'étape – texte ouvert (pour information)
11. Projet voyages pédagogiques 2020-2021 (pour avis)
12. BR1 (pour information)
13. Questions diverses

Le secrétariat adjoint est assuré par madame Christèle LELOIX, représentante élue des parents, APEMA

### **1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du mardi 7 février 2020 (pour avis)**

**POUR : 16                                      CONTRE : 0                                      ABSTENTIONS : 0**

### **2. Compte rendu du conseil d'école du mardi 23 juin 2020 (pour information)**

Le proviseur laisse la parole à madame Amélie LIBRE qui présente un rapide compte rendu du conseil d'école du 23 juin 2020

#### **Enseignement à distance :**

Remerciements à l'équipe enseignante et aux familles pour leur implication dans la continuité pédagogique.

L'EAD prendra fin le 30 juin car les enseignants se réuniront du 1er au 03 juillet pour préparer la rentrée pédagogique.

#### **Rentrée :**

Le 1er degré comportera 31 classes.

Ouverture d'une Petite Section dont les élèves seront répartis dans trois classes avec les élèves de Moyenne Section. La maternelle comportera donc 6 classes à la rentrée : 3 PS-MS et 3 GS.

#### **Personnel : (cf. point 5.3)**

Départ de Mme Lilsa CHASSIGNET

Recrutement de deux professeurs des écoles titulaires en contrat local.  
Recrutement d'une ASEM à temps partiel.

### **Inscriptions :**

Les affectations sont toujours en cours.

Comme chaque année, des mouvements auront lieu jusqu'à la fin du mois de septembre. Cette année, l'ampleur de ces mouvements est difficilement quantifiable.

Peu de départs annoncés et beaucoup de demandes d'admission « Sans Tests » laissent aujourd'hui peu de places aux élèves de nationalité marocaine admis sur Tests, même si les tests ont été annulés cette année.

A ce stade de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'accepter toutes les demandes d'admission dites prioritaires (familles françaises et élèves d'autres nationalités, scolarisés dans l'enseignement français).

### **3. Crise sanitaire – Point de situation (pour information)**

Le Maroc, comme les autres pays du monde a vécu et continu à vivre une crise sanitaire sans précédent.

La fermeture des établissements scolaires a été décidée par les autorités sanitaires locales le 13 mars dernier et aucune réouverture n'a été envisagée par la suite avant septembre. Seuls les examens nationaux marocains pouvant se dérouler en juillet.

Comme tous les établissements, le lycée Victor Hugo a dû s'adapter à cette nouvelle situation ainsi que les familles et les élèves.

Je tiens à louer ici l'investissement de tous et leur sens des responsabilités, qu'il s'agisse de l'équipe de direction, des équipes administratives et de vie scolaire, des personnels d'entretien ou infirmiers, des documentalistes, des enseignants mais aussi des parents et des élèves. Que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés.

Vous avez, en pages 8 et 9 du bilan pédagogique 2019-2020, un résumé des mesures qui ont été mises en place et je ne reviendrai donc pas ici sur ce point.

Cette crise a également des impacts économiques importants sur un grand nombre de nos familles. Après une période de légitimes interrogations, la grande majorité de nos parents comprend la complexité de la situation et les mesures d'accompagnement qui ont été mises en œuvre. L'État français et l'AEFE ont mis en place un plan de très grande ampleur faisant de l'accompagnement du réseau des établissements français à l'étranger une priorité nationale. Le choix a été fait d'aider de manière substantielle les familles les plus impactées par la crise et ce quelle que soit leur nationalité, plutôt que de proposer une réduction pour tous des droits de scolarité du 3<sup>ème</sup> trimestre qui aurait été très faible au regard des volumes financiers engagés (pour mémoire les droits de scolarité du 3<sup>ème</sup> trimestre sur l'ensemble du réseau mondial représentent une recette de plus de 600 millions d'euros et pour le seul lycée Victor Hugo plus de 2 millions d'euros). De nombreuses familles françaises de l'établissement ont pu ainsi bénéficier de bourses scolaires ou de remises gracieuses d'urgence mises en place par l'AEFE via le consulat de France à Marrakech (90 dossiers déposés auprès du consulat). Pour les familles marocaines ou d'autres nationalités, une première commission de remises gracieuses s'est tenue le 16 juin dernier au LVH (Visio), sur le format de la caisse de solidarité, et a proposé des aides à plus de 80 familles et pour un montant de plus de 1,38 millions de dirhams. Une seconde commission se tiendra le 3 juillet prochain qui étudiera environ 33 demandes. Au total, si on additionne aux familles aidées financièrement, celles qui ont sollicité et obtenu des étalements des paiements, ce sont environ 250 à 280 familles qui seront accompagnées. L'établissement est très sensible à la situation de ses familles et notamment celles fortement impactées par la crise et il mettra tout en œuvre pour les accompagner. Pour cela, il est bien entendu

nécessaire et indispensable que les autres familles puissent s'acquitter des droits de scolarité du 3<sup>ème</sup> trimestre (à ce jour, l'établissement ayant recouvré un peu plus de 40% des sommes dues).

Il convient aussi de se projeter avec sérénité sur la prochaine rentrée scolaire ; Il est trop tôt à ce jour pour connaître quelles seront les éventuelles contraintes sanitaires à respecter mais d'ores et déjà l'établissement se prépare à toutes les éventualités et l'équipe de direction élaborera à partir du 24 août un plan de reprise, si le retour à la situation d'avant Covid n'est pas possible. Des achats de masques, de gel hydro alcoolique, de désinfectants et de poubelles ont déjà été réalisés par l'établissement et des réassortiments sont prévus autant que de besoin.

D'un point de vue pédagogique, les recommandations et dispositifs seront les suivants :

- ) Conforter les compétences langagières dans toutes les disciplines et à tous les niveaux : priorité sera donnée aux productions des élèves (exposé, rédaction de texte.), mais aussi aux prestations orales en réception (écoute, observation et compréhension) et en interaction (dialogues, débats, argumentations...)
- ) Privilégier les temps de mise en activité des élèves : manipulation, expérimentation...
- ) Fédérer le groupe classe : projets suscitant des pratiques de coopération entre pairs et s'inscrivant dans le parcours citoyen et de santé (mobilisation de la vie scolaire)
- ) Sensibiliser à l'urgence climatique : recrutement d'une volontaire du service civique à cet effet.

D'autre part, un suivi individuel des élèves sera poursuivi (il est déjà mis en œuvre dans la phase actuelle de l'enseignement à distance) : pas de tests ou évaluations systématiques pour éviter de stigmatiser les élèves en difficulté mais nécessité, à travers les activités pédagogiques mises en place, de repérer les manques révélés lors de la période d'enseignement à distance. Les évaluations diagnostiques nationales (CP et CE1) et les tests de positionnement en français et mathématiques en 6<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> seront bien entendu mis en œuvre. Sur les autres niveaux, c'est l'évaluation formative (évaluation à travers les activités) qui sera privilégiée.

Des bilans de régulation à mi-trimestre seront organisés afin d'identifier d'éventuelles difficultés et d'en informer les familles.

Enfin, des efforts importants seront réalisés, chaque fois que cela sera possible, sur les effectifs au niveau du secondaire. Au niveau du primaire la pression est trop forte, tout comme en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, en tout cas pour cette prochaine rentrée.

Ainsi, nous aurons des effectifs autour de 27 élèves en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale, l'objectif étant d'avoir des conditions de travail optimum quand cela est possible.

En réponse à une question d'une représentante des parents, madame LELOIX, le proviseur précise que tous les outils développés par le ministère de l'éducation nationale français sont mis à la disposition des établissements français de l'étranger, il insiste également sur la mobilisation extraordinaire des enseignants qui ont mutualisé beaucoup de leurs ressources, des enseignants formateurs de l'AEFE qui ont proposé au niveau mondial plus de 78 000 actions de formation et du service pédagogique de l'AEFE qui a proposé et mis à disposition un vadémécum de l'enseignement à distance de très grande qualité.

En réponse à des remarques de Mr El Houat, représentant SNES des enseignants, il confirme que les enseignants seront associés à la construction du plan de reprise si des mesures sanitaires devaient être en vigueur à la rentrée, à travers les représentants des personnels et les instances de l'établissement (CHS, conseil pédagogique et conseil d'établissement).

Suite à une question des délégués élèves, la décision de la semestrialisation pour le cycle terminal, qui avait été actée en conseil pédagogique et conseil d'établissement, sera à nouveau débattue et tranchée à la rentrée.

#### 4. Point sur le projet immobilier (pour information)

Le chantier est arrêté depuis le 23 mars. La reprise des activités est prévue cette semaine avec dans un premier temps la dérivation des réseaux (électricité, eau et informatique) qui se trouvent à l'heure actuelle sous l'emplacement du futur bâtiment accueil et culturel. Le chantier reprendra avec l'application de contraintes sanitaires importantes qui vont ralentir de manière importante l'avancement des travaux. Des difficultés techniques et structurelles sur le bâtiment de Renoir Sud sont en cours de résolution mais ils avaient déjà occasionné un retard conséquent de plusieurs semaines. À ce jour le retard cumulé est déjà de 20 semaines environ (5 mois). Aussi, l'ouverture de Renoir Sud rénové n'est pas envisagée avant juin 2021 mais le bâtiment sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2021. Renoir 2 sera alors mis à la disposition de l'Institut français de Marrakech qui devrait lui débiter ses travaux de restructuration durant l'été 2021. A la rentrée 2021 nous serons dans l'obligation de louer quelques bâtiments provisoires car nous aurons un déficit passager de salles.

La médiathèque jeunesse partagée avec l'IF Marrakech devrait également être utilisée dès la rentrée 2021

Le bâtiment d'accueil lui devrait être livré avant la fin de l'année civile 2021.

La tranche conditionnelle (rénovation du bâtiment D ou Renoir Nord) est pour l'instant suspendue dans l'attente d'une analyse actualisée de la capacité financière de l'établissement.

Durant la période du confinement l'établissement a fait un certain nombre de travaux qui seront poursuivis durant l'été :

- ✓ CLIMATISATION BATIMENT B
- ✓ AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS
- ✓ IRRIGATION

À une question d'une représentante des personnels, madame BOUDAOUINE sur le manque de salle de grande capacité à la rentrée prochaine qui pénalisera l'organisation de réunions ou d'événements comme le « speed-dating », le proviseur rappelle qu'il faudra s'organiser au mieux en démultipliant les réunions notamment.

Il saisit cette occasion pour remercier sincèrement Christophe CHAILLOT, directeur de l'IFM qui mettra à disposition une salle de l'institut pour l'option théâtre.

#### **Rappel du projet (document déjà présenté par courrier en mars 2020) :**

Après des premiers bâtiments livrés en septembre dernier, notre établissement poursuit sa restructuration générale avec le lancement d'une seconde tranche de travaux.

Cette seconde tranche, dont les travaux ont débuté cet hiver, va porter sur la construction d'un nouveau bâtiment Accueil - Administration - Vie culturelle mais aussi sur la restructuration de l'école élémentaire et la création d'une médiathèque qui sera partagée avec l'Institut français de Marrakech. Le montant de ce chantier a été évalué à 40 M de Drh.

La volonté architecturale et la finalité du projet

Cette seconde phase de travaux a été imaginée et conçue à partir de trois idées fortes.

La première a trait au contexte historique du site. En effet, le Lycée français de Marrakech a été implanté dans les années 60 sur un ancien camp militaire. Il en a hérité des axes de composition qui

ont naturellement guidé la conception des futurs nouveaux bâtiments, dont l'objectif est de s'insérer harmonieusement dans un plan d'ensemble.

La seconde intention du chantier est de conforter le paysage arboré. De par son ancienne fonction, le site présente une forte minéralité, des voiries surdimensionnées par rapport à son usage actuel de cité scolaire. La volonté de ce projet d'envergure est de redéfinir les cheminements piétonniers, agrandir les platebandes existantes afin de réduire l'îlot de chaleur. La direction souhaite également par le biais de ces travaux permettre une meilleure appropriation des espaces extérieurs aux beaux jours pour les élèves, mais aussi garantir une plus grande perméabilité des sols lors des violents épisodes pluvieux.

Enfin, ces travaux doivent aussi renforcer la sécurité générale du site et permettre une meilleure organisation des flux. En effet, à terme, le site présentera trois entrées distinctes et sécurisées (double clôture, tourniquet d'entrée) :

- ) l'entrée des collégiens et lycéens à l'est, Rue Moracha Moha Sya ;
- ) l'entrée des visiteurs, du personnel et des administratifs, au sud, le long de la route de Targa ;
- ) et enfin, l'entrée de l'école primaire à l'ouest, Rue Lamou Abou. La réorganisation des flux passera d'ailleurs par la création de périmètres clos pour chaque

Le chantier à venir, dans le détail

Tout d'abord, parlons du « bâtiment-pont », qui sera implanté au bord du parvis principal. Nouvelle porte du lycée, ce bâtiment confèrera de par son architecture, une nouvelle image à l'établissement tout en conservant une perspective sur la cour d'honneur. Ce bâtiment regroupera, de part et d'autre de son arche centrale, les fonctions communes et d'accueil, les bureaux administratifs et de la direction ainsi que la salle pluriculturelle, laquelle disposera de gradins rétractables d'une capacité de 200 places.

Son écriture architecturale, similaire aux bâtiments de l'école maternelle et du pôle scientifique déjà construits, mettra en avant « l'expression d'une volumétrie s'animent au fil des heures de la journée, suivant l'évolution des ombres portées et formées par les cadres en béton protégeant les ouvertures des étages », précise l'atelier d'architecture Emmanuel NEBOUT, de Montpellier, lauréat du concours d'architecture de ce projet.

L'école élémentaire, elle, à l'issue de la tranche 2, sera réorganisée au sein du bâtiment Renoir sud (Renoir 1) et de l'ex-bâtiment de l'Institut français, lui-même (bâtiment D) cédé suite à un échange d'emprise foncière. Ces deux bâtiments seront entièrement rénovés pour loger des salles de classes élémentaires (26 salles), une cuisine pédagogique, des salles informatiques, des salles d'enseignement en demi-groupes, des sanitaires, etc.

La cour centrale du primaire, rendue inaccessible pour les besoins du chantier, sera décaissée afin de rendre les rez-de-chaussée des bâtiments plus sains, mieux ventilés, mieux éclairés et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette restructuration permettra d'étendre la capacité d'accueil des bâtiments.

En façade, les deux bâtiments de l'école primaire retrouveront une homogénéité. Ils seront entièrement repeints, débarrassés des greffes d'escaliers de secours. Quant aux coursives extérieures, celles-ci seront protégées des rayonnements solaires. Précisons que les espaces intérieurs seront également rénovés et réaménagés.

Enfin, la bibliothèque jeunesse prendra place dans l'ancienne salle polyvalente située derrière Renoir sud. Elle accueillera en rez-de-chaussée un espace de consultation de 200 m<sup>2</sup> et une salle informatique de 16 places à l'étage.

Précisons qu'une dernière étape de cette seconde tranche de travaux prévoit la rénovation du bâtiment D (ex-Institut français), pour un coût prévisionnel de 16 M drh. Toutefois, cette poursuite des travaux est dorénavant conditionnée par la capacité de l'établissement à générer de la trésorerie, compte - tenu du contexte actuel.

Le calendrier

Pour ce qui est de l'école Renoir sud et la bibliothèque Jeunesse, l'échéance des travaux est envisagée à la toussaint 2020. Le nouveau bâtiment culturel et d'accueil, lui, sera livré en 2021. En

raison du confinement rendu obligatoire pour lutter contre la pandémie du Covid-19 et de l'arrêt du chantier, ces délais seront certainement rallongés.

A savoir

Cout global du chantier : 85M Drh

Maître d'ouvrage : AEFÉ <https://www.aefe.fr/>

Maître d'œuvre : Atelier d'architecture Emmanuel NEBOUT <http://www.ateliernebout.fr/>

Entreprises engagées dans les travaux :

Gros œuvre, second œuvre : GÉNÉRALE DE PROJET

Électricité, courants forts, courants faibles : GÉNÉRALE DE PROJET.

Plomberie : VENTEC

Menuiserie et serrurerie : GRENSON & PERFETTINI

Paysages : SENPRO.

## **5. Rentrée 2020-2021 :**

### **5. 1 Point sur les effectifs : inscription et départs (pour information)**

La demande, comme cela apparaît dans les tableaux ci-joint n'a pas faibli cette année et l'établissement est dans l'obligation de refuser pour l'instant des élèves prioritaires (continuité du service public d'éducation français) notamment en CE2, CM1, CM2, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Des places seront proposées à ces familles en attente chaque fois qu'un départ sera connu.

À ce jour peu de départs d'élèves sont connus

LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE DU LYCEE FRANCAIS VICTOR HUGO								CAP. MAX.
<b>Maternelle :</b>								
(6 divisions)								
<b>157/26,2</b>	PS/MS1	PS/MS2	PS/MS3					78/26
	GS.1	GS.2	GS.3					81/27
<b>Élémentaire :</b>								
(25 divisions)								
<b>703/28,1</b>	CP.A	CP.B	CP.C	CP.D	CP.E			130/26
	CE1.A	CE1.B	CE1.C	CE1.D	CE1.E			135/27
	CE2.A	CE2.B	CE2.C	CE2.D	CE2.E			135/27
	CM1.A	CM1.B	CM1.C	CM1.D	CM1.E			140/28
	CM2.A	CM2.B	CM2.C	CM2.D	CM2.F			145/29
<b>Total Primaire:</b>								844/27,2
<b>31 divisions</b>								
<b>860 / 27,7</b>								
<b>Collège:</b>								
(22 divisions)								
<b>624/28,4</b>	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6		168/28
	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6		168/28
	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5			150/30
	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5			150/30
<b>Lycée:</b>								
(22 divisions)								
<b>585/26,6</b>	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	224/32
	1GENE1	1GENE2	1GENE3	1GENE4	1GENE5	1GENE6	1STMG	224/32
	TGENE1	TGENE2	TGENE3	TGENE4	TGENE5	TGENE6	TSTMG1 TSTMG2	230/30
<b>Total:</b>								1314/29,9
<b>44 divisions</b>								
<b>1209 / 27,5</b>								
<b>Total général:</b>								2158/28,8
<b>75 divisions</b>								
<b>2069 / 27,6</b>								



Les demandes d'inscription n'ont pas souffert de la crise économique et sont tout à fait stables par rapport à 2019

Au 30/04/2020					Au 30/04/2019		
Niveau	Demandes	Dont Fra			Niveau	Demandes	Dont Fra
PS	22	12			PS		
MS	42	39			MS	34	31
GS	23	18	87	57	GS	28	25
CP	25	24			CP	28	26
CE1	8	7			CE1	13	13
CE2	8	7			CE2	15	14
CM1	9	9			CM1	10	9
CM2	11	10	61	57	CM2	11	10
6eme	15	13			6eme	9	8
5eme	6	4			5eme	9	6
4eme	6	5			4eme	6	4
3eme	7	7	34	29	3eme	8	7
2nde	12	9			2nde	7	7
2Pro					2Pro		
1G	2	0			1G	6	6
1STMG					1STMG	3	2
TG	2	2			TES + TS	3	1
TSTMG			16	11	TSTMG	2	2
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>166</b>				<b>192</b>	<b>171</b>

Pour les inscriptions, la priorité aux fratries a été donnée chaque fois que possible

Prévisions au 22.06.2020

Niveaux	2019-2020		
	Nb élèves	Nb divisions	Moyenne/div.
PS/MS	52	2	26,00
GS	82	3	27,33
S/t maternelle	134	5	26,80
CP	123	5	24,60
CE1	135	5	27,00
CE2	136	5	27,20
CM1	140	5	28,00
CM2	138	5	27,60
S/t élémentaire	672	25	26,88
<b>Total primaire</b>	<b>806</b>	<b>30</b>	<b>26,87</b>
6ème	149	5	29,80
5ème	145	5	29,00
4ème	150	5	30,00
3ème	143	5	28,60
S/t collège	587	20	29,35
2nde	184	7	26,29
1ERES GENERALES	155	6	25,83
1STMG	45	2	22,50
TERM GENERALES	152	6	25,33
TSTMG	29	1	29,00
S/t lycée	565	22	25,68
<b>Total secondaire</b>	<b>1152</b>	<b>42</b>	<b>27,43</b>
<b>Total général</b>	<b>1958</b>	<b>72</b>	<b>27,19</b>

2020-2021			Différentiel
Nb élèves	Nb divisions	Moyenne/div.	
76	3	25,33	24
81	3	27,00	-1
157	6	26,17	23
130	5	26,00	7
135	5	27,00	0
140	5	28,00	4
148	5	29,60	8
150	5	30,00	12
703	25	28,12	31
860	31	27,74	54
160	6	26,67	11
164	6	27,33	19
150	5	30,00	0
150	5	30,00	7
624	22	28,36	37
207	7	29,57	23
147	6	24,50	-8
31	1	31,00	-14
156	6	26,00	4
44	2	22,00	15
585	22	26,59	20
1209	44	27,48	57
2069	75	27,59	111

Comme vous pouvez le constater les conditions d'enseignement seront très bonnes en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et sur le cycle terminal (27 élèves par classe environ)

## 5.2 Organisation de l'accueil des élèves (pour information)

Bien entendu cette organisation pourrait être revue en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Un effort particulier sera mis sur l'accueil des 6èmes.

# ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2020

## PRIMAIRE

Mercredi 02.09.2020

### Cycle 1 (maternelle)

- Classes de PS-MS :
  - 8h00-10h00 : accueil des MS (**fin des cours à 10h00**)
  - 10h30-12h00 : accueil des PS
  
- Classes de GS :
  - 8h30-10h00 : accueil ½ classe (**fin des cours à 10h00**)
  - 10h30-12h00 : accueil de l'autre ½ classe

### Cycle 2 :

- 8h : accueil des classes de CE2
  - 8h30 : accueil des classes de CE1
  - 9h00 : accueil des classes de CP
- Fin des cours pour tous : 12 H 00**

### Cycle 3 :

- 8h15 : accueil des classes de CM2
  - 8h45 : accueil des classes de CM1
- Fin des cours pour tous : 12 H 00**

# SECONDAIRE

Les classes de lycée, conformément à l’affichage, se rendront directement dans les salles, et seront accueillies et encadrées par leur professeur(e) principal(e) :

## Mercredi 2 septembre 2020

9h-12h :	Classes de secondes
10h-11h :	Classes de premières
11h-12h :	Classes de terminale

## 17h30-19h : réunion d’accueil de 2ndes par classe (professeurs principaux)

## Jeudi 3 septembre 2020

### *Matin :*

9h -12h : Classes de 6èmes. Accueil spécifique et repas au restaurant scolaire pour les demi-pensionnaires inscrits

Les autres classes de collège seront accueillies par leur professeur(e) principal(e) dans la cour, conformément à l’affichage, aux horaires suivants :

10h-11h30 : Classes de 5èmes

### *Après-midi :*

14h-15h30 : Classes de 4èmes  
15h-16h30 : Classes de 3èmes

## 17h30-19h : réunion d’accueil des familles de 6èmes par classe (professeurs principaux)

L’emploi du temps pour chacune des classes entrera en vigueur :

**Jeudi 3 septembre 2020 uniquement pour les classes de lycée**

**Vendredi 4 septembre 2020 à 8 heures pour toutes les autres classes en fonction de l’emploi du temps**

## **ACCES A LA RESTAURATION SCOLAIRE**

### Le service de demi-pension sera assuré comme suit :

- à partir du jeudi 3 septembre pour

- les élèves de collège (6èmes/5èmes et boursiers inscrits). Cafétéria pour les autres
- les élèves de l’école élémentaire

### 5.3 Mouvement des personnels (pour information)

16 nouveaux personnels seront accueillis à la rentrée

#### Recrutement des résidents :

- ) Madame Émilie GRAVOULET, professeure des écoles actuellement TNR à l'école Renoir sur le poste libéré par monsieur Jérôme TASCHET
- ) Monsieur Samuel FASS, certifié de philosophie au lycée Robert Schuman de Charenton (94) sur le poste resté vacant à cette rentrée
- ) Madame Clotilde MATHIERE, agrégée de lettres modernes au lycée Léonard de Vinci d'Amboise sur le poste de madame Isabelle LESOUPLE
- ) Monsieur Sébastien MARC, certifié de technologie en détachement au réseau Canope de Rennes sur le poste de monsieur Daniel GIMIE
- ) Madame Séverine LE GALL, certifiée d'histoire-géographie au lycée Charles De Gaulle de Londres sur le poste de madame Catherine ORLANDO

#### Recrutement des contrats locaux :

- ) Madame Fatiha LEGRAND, ASEM de l'établissement passe sur un contrat à 100% à la prochaine rentrée
- ) Madame Marie-Christine LARGE AGOURI occupera un poste d'ASEM à 50%, création de poste
- ) Monsieur Jérôme TASCHET, professeur des écoles, occupera un poste en contrat local suite à sa demande de réintégration mise en suspend tardivement
- ) Madame Lydie CAMBRAY, professeure des écoles titulaire, actuellement à Madagascar remplacera madame Lislà CHASSIGNET qui rentre en France
- ) Madame Mathilde OVIGUE, professeure des écoles titulaire en disponibilité à Marrakech, sur la création de poste liée à l'ouverture de la PS
- ) Madame Roxanne SOLA, enseignante certifiée de philosophie, actuellement en France à AVON, assurera un complément horaire
- ) Madame Muriel MOULIN BRUNEL, enseignante certifiée de lettres modernes, actuellement en France à MONTBRISON, assurera un complément horaire
- ) Madame Margaret MENDUS assurera un service partiel en anglais
- ) Madame Emmanuelle CHELHOT, enseignante certifiée d'histoire-géographie, actuellement en poste à l'EIC de Casablanca, remplacera madame Gaëlle HADMANE qui rentre dans l'académie de Bordeaux
- ) Madame Catherine MOUTON, professeure certifiée de LP, actuellement en poste au lycée André Malraux de Rabat, création de poste
- ) Madame Ilhame CHICHAOUI, actuellement en poste au groupe scolaire La Résidence à Casablanca remplacera monsieur Cyril LESOUPLE en sciences physiques et chimie
- ) Madame Laurence PROST assurera un complément horaire en SVT
- ) Monsieur Amine FARISS sera surveillant en remplacement de monsieur Émeric BLONDEAU
- ) Madame Rania AIT TALEB sera surveillante en remplacement de monsieur Hicham

En rapport à ce point sur le mouvement des personnels madame Bérangère EL ANBASSI s'inquiète du plafond d'emplois des PDL de l'établissement et du surcoût à la charge de l'établissement à chaque fermeture de support de détaché. Le proviseur précise que le plafond d'emplois des PDL de

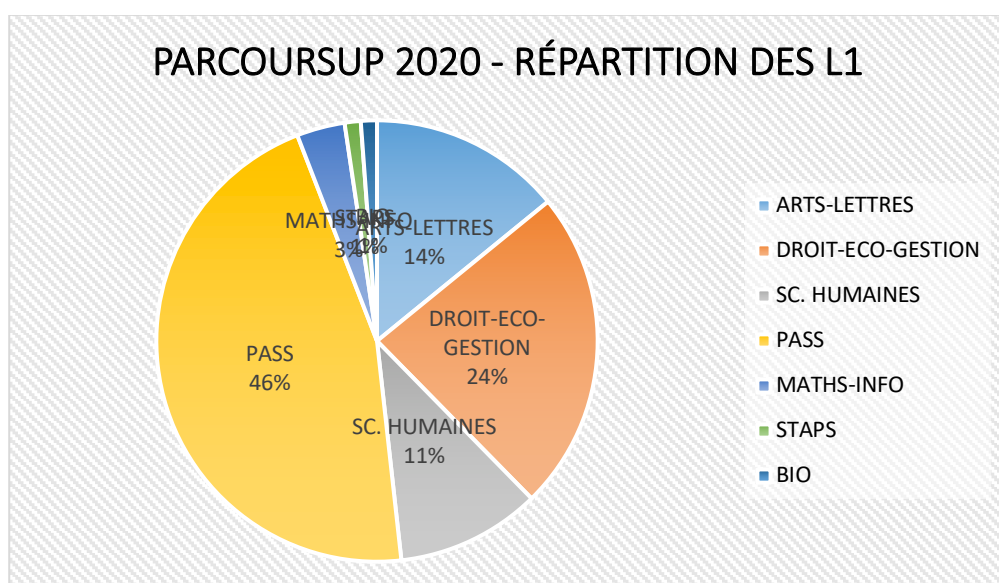
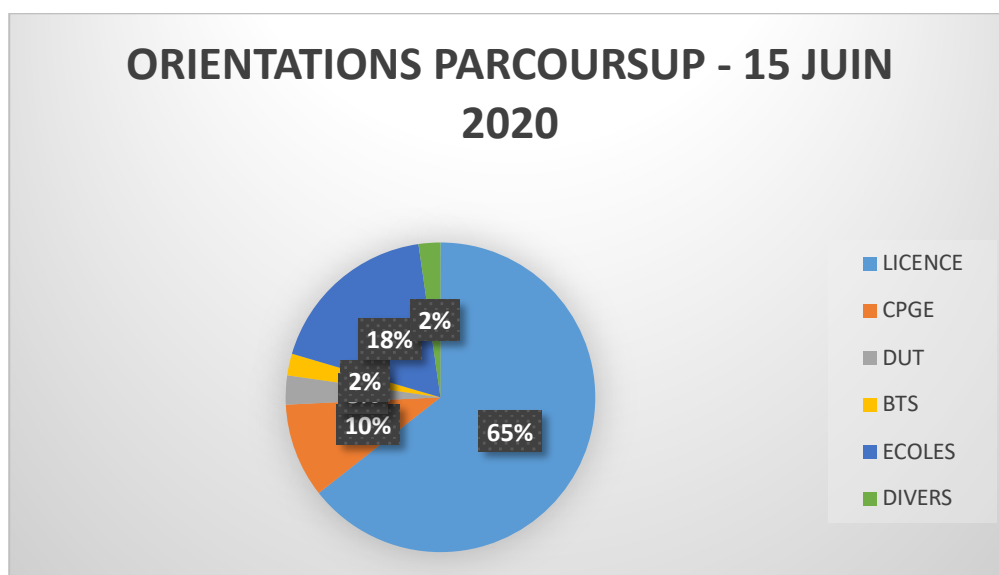
l'établissement a été relevé de +7 ETP. Un seul support de détaché a été fermé cette année (histoire-géographie). Le coût moyen d'un détaché pour l'établissement est de 35 000 euros (PRR, ISVL, HSE) soit équivalent au coût moyen d'un PDL (30 000 euros). Le coût des détachés est important en raison du taux de remontée à la rémunération des résidents (61%) et du fait que beaucoup de nos détachés ont beaucoup d'ancienneté.

Le taux d'heures assurées par les détachés par discipline sera communiqué à la rentrée.

## 6. Bilan pédagogique d'étape 2019-2020 (pour information)

Cf. document joint en annexe

Vous trouverez notamment un bilan de l'enseignement à distance aux pages 8 et 9, un bilan vie scolaire aux pages 9 à 18, un bilan CDI-culture aux pages 19 à 29 ainsi qu'un bilan d'étape « Parcoursup » aux pages 27 à 29.



A noter l'augmentation sensible d'élèves s'orientant vers une CPGE (14 auxquels on peut ajouter 2 élèves à Paris Dauphine et une à Sciences Po. Paris), ce qui est une bonne nouvelle et conforte l'établissement dans son souhait de développer l'ambition scolaire. Trop d'élèves s'orientent encore vers des universités de santé.

## 7. Projet d'établissement 2020-2023 (pour avis)

Ce dernier a fait l'objet dans un premier temps d'une large consultation de l'ensemble des usagers de l'établissement afin de compléter l'analyse diagnostique faite par la direction de l'établissement. Des groupes de travail réguliers ont ensuite été mis en œuvre sous la conduite de la directrice de l'école Renoir et du proviseur qui doivent être remerciés pour leur action ainsi que les nombreux enseignants qui ont participé aux différents ateliers.

Il s'agit d'un document évolutif qui sera amendé et mis à jour régulièrement et chaque fin d'année scolaire (régulation). A noter qu'il n'existait pas précédemment de projet d'établissement.

Cet outil de pilotage qui permet d'orienter les actions de toute la communauté scolaire s'articulera autour de 5 axes :

AXE 1 : Instaurer une culture commune d'établissement et maximiser le bien-être de tous

- ) restructuration de l'établissement
- ) amélioration des conditions de travail et de vie
- ) image de l'établissement
- ) identité et appartenance à l'établissement

AXE 2 : Former des citoyens curieux, informés et ouverts à la diversité du monde

- ) développement de l'autonomie des élèves
- ) engagement citoyen des élèves
- ) citoyens curieux, informés et ouverts

AXE 3 : Favoriser l'ambition scolaire et dispenser un enseignement innovant et personnalisé

- ) accompagnement et personnalisation des apprentissages
- ) prévention de l'absentéisme et du décrochage
- ) inclusion scolaire
- ) orientation

AXE 4 : Développer et diversifier l'enseignement des langues vivantes étrangères ; ouvrir l'établissement à l'environnement local et international

- ) parcours linguistiques variés : italien, DNL et peut-être japonais
- ) ouverture internationale
- ) partenariats avec société civile marocaine

AXE 5 : Former, accompagner et professionnaliser les équipes de l'établissement

- ) accompagnement des équipes
- ) parcours de professionnalisation

Le proviseur laisse la parole au proviseur-adjoint pour des compléments

**POUR : 16**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## 8. Concession de logement (pour avis)

L'AEFE travaillait depuis plusieurs années à la révision des conditions d'attribution et de gestion du parc de ses logements dans les établissements en gestion directe. Depuis le transfert comptable de 2013 qui rend l'AEFE responsable d'un point de vue juridique et financier de l'ensemble des biens domaniaux occupés dans les EGD cette réflexion est devenue indispensable.

15

Une nouvelle circulaire a été présentée et validée par le conseil d'administration de l'AEFE le 26 novembre 2018 et modifiée le 25 février 2019

C'est le directeur de l'AEFE qui établit et délivre les différentes concessions de logement sur la base d'une proposition ayant reçu l'aval du conseil d'établissement.

La situation à Marrakech est relativement simple et vous a été présentée lors du conseil d'établissement de juin 2019. Pour mémoire il y a 4 logements de fonction alors qu'au regard du nombre d'élèves scolarisés et de la circulaire AEFE il devrait y avoir 5 ou 6 personnels logés par NAS (nécessité absolue de service)

Définition de la NAS : « Il y a nécessité absolue de service lorsqu'un personnel ne peut accomplir normalement son service, notamment pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de responsabilité, sans être logé dans les bâtiments où il doit exercer »

Pour mémoire au LVH les priorités d'attribution validées en juin dernier sont conformément à la circulaire :

- 1) Chef d'établissement
- 2) Directeur administratif et financier
- 3) Proviseur adjoint
- 4) Agent chef

Le logement attribué à l'agent chef vous est présenté aujourd'hui suite à une régularisation à effectuer sur le pourcentage de la franchise à appliquer sur les charges de viabilisation. En effet le circulaire 0787 du 25 février 2019 précise :

« Les charges de viabilisation (fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité et du chauffage) sont prises en charge sur le budget de l'établissement à concurrence d'une franchise fixée selon un pourcentage de la consommation réelle »

<b>Priorités d'attribution des logements</b>	<b>Franchise (pourcentage de la consommation réelle)</b>
Rangs 1 et 2	100 %
Rangs 3 et 4	95 %
Rangs 5 et 6	90 %
Rangs 7 et 8	85 %
Rangs 9 et 10	80 %

L'agent chef étant logé par NAS en priorité 4, sa franchise est donc de 95%.

Il est donc demandé au conseil d'établissement de donner son avis sur cette attribution d'avantage en nature pour l'agent chef logé par nécessité absolue de service.

**POUR : 16**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## **9. Indemnités pour missions particulières 2020-2021 (pour avis)**

Le tableau a été présenté en conseil pédagogique le 20 mai dernier et la version modifiée vous a été transmise en amont de ce conseil.

Pour information et suite à une interrogation d'une élue du personnel la coordination de niveau d'enseignement est prévue dans la circulaire AEFE 1576 du 24 juin 2016. Le cumul d'IMP différentes est toujours possible mais pas nécessairement recommandé.



POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

### 10. Règlement intérieur – Point d'étape (pour information)

Les membres du conseil d'établissement ont été destinataires du projet de règlement intérieur. Il ne présente pas de modifications importantes par rapport à l'actuel si ce n'est un point sur la levée du sursis dans le régime des sanctions qui était en contradiction avec les textes officiels. Pour le reste c'est surtout l'architecture du texte qui change et des informations supplémentaires qui sont communiquées.

Ce projet n'ayant pas été présenté aux instances collégiennes et lycéennes en raison de la Covid 19, nous ne le soumettons pas au vote aujourd'hui, ce sera fait au conseil d'établissement de novembre. D'ici là les membres du conseil sont invités à nous faire part de leurs réflexions et commentaires.

### 11. Projets et voyages pédagogiques 2020-2021 (pour avis)

BUDGET 2020-2021 POUR LES PROJETS PEDAGOGIQUES PAR DISCIPLINE					
NOM DU PROGRAMME DISCIPLINE	NOMS ENSEIGNANT	INTITULES DES PROJETS	PROJETS PEDAGOGIQUES EN DH	COMMENTAIRES	VOTE CE 25/06/2020
<b>ECO GESTION</b>	BOUDAOUINE HOUYAM	"SPEED DATING 2021"	20 500	Cadeaux intervenants, restauration	
	JELIL LOUBNA	"Immersion au sein d'une organisation à finalité lucrative" & "Cohésion"	21 500	Frais de déplacement / restauration	
	BASCIANO BEATRICE	"Voyage pédagogique à Paris" fin janvier 2021 pour 43 élèves soit 6500/élèves	279 500	En attente résultat consultation	ATTENTE
		Aménagement des salles A16/A17 en espace d'entreprise	13 180	Achat imprimante multi - fonctions	NON
<b>HISTOIRE/GEOGRAPHIE</b>	AMALOU D'ANNE CATHERINE	"Quand Marrakech m'enchanterait : itinéraire du réel vers l'imaginaire" géog-lettres en 6ème	2900	Déplacements, restauration	
<b>LETTRES</b>	MARTIN ISABELLE & LASRI FATHIA	Projet Latin "Harry Potter" 4ème & 3ème	devis en attente	Intervenant ?	
<b>SES</b>	SOPHIE VILLAUME	Classe développement durable "zagora"	122 700,00	En attente résultat consultation	
		Les institutions marocaines "parlement et Cour constitutionnelle"		En attente résultat consultation	
		Ecole de la Bourse-Casablanca		En attente résultat consultation	
<b>ANGLAIS</b>	ALBERT & BESSE THALAL	VOYAGE A LONDRES GATWICK	221 285,86	En attente résultat consultation	ATTENTE
<b>EPS</b>	EISNMAN MYRIAM / LOUIT ALEXANDRE	CLASSE MONTAGNE	37 940,00	Déplacements, encadrement, hébergement	
<b>CDI</b>	ANNE CATHERINE BULTEAU	"Au Musée I" classe de 4 à la Terminale	3240,00	Déplacements, entrées, conférences	
		"Cybercitoyens" classe de 1ère emc-emi parcours citoyen-Parcours avenir	4080,00	2 trajets à Casa pour visite rédaction journal	
		Rencontres et ateliers d'écritures animés Delphine Minoui autour de son ouvrage *3classes de 2nde grpe 1re HLP GRPE 1REV HGGSP, grp Term HGGSP, club	5000,00	Déplacement de l'auteur Istanbul Marrakech	
		"Prix littéraire L'Arganier" lettres-documentation niveau 2nde	22883,00	Achat sélection de livres, déplacement pour visite à association féminine	
	EVELYNE BECHIR/KHALID ELACHAATI/ISABELLE ESSABIH-EDDAFALI	Musécole Street Art	35000,00	Interventions (y compris matériel), déplacements, entrées musées, conférences, location d'équipements (échafaudages)	
<b>ORIENTATION</b>	FLORENCE COUDON	Prix Jacaranda (Prix littérature jeunesse) 2021 CDI/lettres -4ème	10402,00	Participation à l'organisation du prix, déplacements à Casa et Rabat	
<b>THEATRE</b>	VIRGINE SERRE & FLORENCE TRAINSEL	LOCUS SOLUS option en immersion théâtrale	70 725,02	Convention avec compagnie	
		spectacles envisagés, compagnies et propositions artistiques	92 500,00	Transport, hébergement et coût de différents spectacles	
TOTAL GENERAL			963 335,88		

Dans l'attente de la passation du « marché voyages » et d'informations complémentaires sur les conditions sanitaires, tous les projets de voyages internationaux sont pour l'instant mis en attente. De même pas de rénovation de salles dans les bâtiments A et B puisqu'une réflexion globale sera menée sur ces deux bâtiments.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

## 12. BR1 (pour information)

- Enveloppe de personnel

= > + 629 590 MAD (AE = CP)

Prise en compte du relèvement du plafond d'emploi à la rentrée 2020 lui - même lié à l'évolution de la structure pédagogique (ouverture PS, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>)

- Enveloppe d'investissement

= > + 8 078 360 AE

= > + 3 093 000 CP

Les dépenses d'investissement qui viennent abonder le BR1 sont destinées :

- A régulariser des dépenses anciennes non programmées (EXCELSA, ENGOR)
- A prendre en compte des dépenses nouvelles (équipement maternelles PS, achat d'un véhicule électrique en remplacement du véhicule actuel HS, achat de mobiliers divers).

- Enveloppe de recettes

= > + 629 590

Compensation des dépenses de personnel : logiquement, les recettes devraient être en augmentation car le nombre d'élèves est prévu en augmentation et d'autre part on a une hausse assez importante des DPI.

Toutefois, compte - tenu des inconnues qui pèsent sur d'éventuelles défections de familles touchées par la crise économique, on a jugé préférable d'en rester à une compensation stricte de l'augmentation de l'enveloppe relative à la Masse Salariale.

Madame Bérandère EL ANBASSI constate que l'établissement aurait pu faire l'économie d'une augmentation de 57% des DPI pour les élèves français et rappelle son opposition ferme à cette mesure décidée par le SCAC de Rabat rappelant que ces DPI seront supérieurs à pratiquement tous les DPI payés dans les autres établissements du réseau y compris à Londres.

Un débat est instauré sur cette question, le proviseur rappelant entre autres choses que, pour lui, si on veut que les parents et personnels participent plus activement aux choix budgétaires de l'établissement il est indispensable de laisser chaque établissement du Maroc fixer en concertation et transparence ses droits de scolarité et DPI.

**POUR : 16**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

## 13. Questions diverses

Questions parents APEMA :

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à la direction et aux équipes pédagogique pour tout le travail accompli et les moyens déployés pour tenter d'assurer la continuité pédagogique.

Cependant, si un confinement devait se reproduire l'année prochaine, qu'est-ce que l'établissement où le ministère a prévu de faire en matière de :

- 1) homogénéisation de la qualité de l'enseignement à distance (formation des enseignants ? plateforme internet dédiée ? capsules éducatives mise à la disposition des enseignants ? ...)
- 2) évaluation des acquis des élèves (possibilité de faire des Épreuves écrites ou orales en ligne ?), pour ne plus connaître de trimestre sans notes, en particulier pour les classes à examen.
- 3) suivi des élèves et soutien aux familles.

*Réponse : La plupart des réponses ont été abordées dans le cours de ce CE. D'autres ne concernent pas directement l'établissement mais plutôt le MENJ (trimestre sans note etc..). L'établissement a quant à lui répondu au cours de ce confinement à la grande majorité des défis qu'il avait à relever : les enseignants ont été accompagnés et formés tout au long de cette période, de nombreuses capsules éducatives et sites ont été mis à leur disposition soit par le MENJ, le CNED ou par l'AEFE et les EEMCP2, du matériel a été mis à disposition des enseignants et des familles, un suivi individualisé des élèves a été mis en place. Bien évidemment de nouvelles actions de formation seront proposées à l'avenir mais quoi qu'il en soit rien ne remplacera l'enseignement en présentiel et l'établissement se place plutôt dans une dynamique de reprise de l'enseignement dans des conditions habituelles, la situation que nous avons connue étant exceptionnelle à bien des égards*

#### Questions parents UCPE :

- 1- Le confinement a imposé une rupture avec l'environnement scolaire, quelles mesures préconisées par l'établissement pour mieux faciliter la socialisation des élèves au mois de septembre ?
- 2- Y aurait-il des évaluations diagnostiques à la rentrée pour tous les niveaux et dans toutes les matières ?
- 3- - Malgré tous les efforts déployés pour assurer un enseignement à distance, rien ne peut remplacer un enseignement en présentiel. Quels sont les dispositifs pédagogiques prévus au mois de septembre pour une remise à niveau de tous les élèves ?
- 4- Quelles sont les mesures prises par la Cité Scolaire pour assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions sanitaires ?
- 5- Bilan sur parcoursup et la situation des bacheliers 2019-2020
- 6- Suite aux conséquences économiques de la crise Covid19, la Cité Scolaire a préconisé un soutien financier aux familles en exploitant les fonds propres de l'établissement sans bénéficier du prêt France Trésor. Pourquoi précisément ce choix ? Quelle est l'enveloppe globale et quel impact sur la santé financière de l'établissement pour les deux prochaines rentrées scolaires ?
- 7- Les Tests concours : Quelle projection pour la Cité Scolaire et quelle place pour la fratrie ?

*Réponse : Les réponses aux questions 1,2,3,4, 5 et 7 ont été apportées dans le cours du développement du conseil d'établissement. En ce qui concerne la question relative à l'aide aux familles, comme cela a été expliqué lors de la commission de remises gracieuses, le recours à l'avance France Trésor n'est possible que si le fonds de réserves et la trésorerie de l'établissement l'imposaient. Ce n'était pas le cas pour notre établissement. DE plus dans les EGD il existe beaucoup d'autres moyens que le recours à l'emprunt pour surmonter des difficultés passagères de trésorerie comme l'étalement de la remontée de la PRR ou la modification temporaire de son taux. Pas d'impact particulier pour les familles et l'établissement. Montant des aides à l'issue de la commission du 16 juin : 1, 386 millions de dirhams*

#### Questions personnels SNES :

1. Il est possible qu'à la rentrée prochaine, pour respecter la distanciation physique, on soit obligé de travailler à effectif réduit. Quelle organisation est prévue à cet effet ? Envisage-t-on de travailler en présentiel et en distanciel ? Les professeurs seront-ils associés à cette organisation, au travers du Conseil pédagogique ou CHSCT ou autre ?

*Réponse : Nous attendrons d'avoir des consignes sanitaires précises quant à la reprise d'élaborer les scénarios de reprise ; Trois possibilités : tout le monde est présent comme avant le confinement avec juste quelques mesures de bon sens à respecter, ou enseignement hybride (à distance et en présentiel à effectifs réduits), ou enfin totalement à distance. Quoi qu'il en soit si des adaptations sont nécessaires elles seront présentées en conseil pédagogique, CHS et conseil d'établissement.*

2. Compte tenu de la situation financière actuelle, est-il prévu un recrutement moins sélectif d'élèves afin d'avoir un nombre plus important ? a-t-on une projection sur les effectifs de la rentrée.

*Réponse : Aucun changement au niveau des inscriptions cette année si ce n'est qu'en raison du confinement les tests n'ont pas pu être organisés mais la crise financière n'a absolument rien à voir dans les inscriptions. Les mêmes exigences ont prévalu avec l'examen attentif des dossiers et des notes des élèves.*

3. Tout le monde est fatigué, élèves et profs (et même parents) pendant cette période de confinement. N'est-il pas souhaitable de soulager encore mieux les EDT et/ou raccourcir cette fin d'année ? Il faut savoir que beaucoup de profs ont fini leurs programmes, certains abordent un peu celui la classe supérieure.

*Réponse : Le calendrier scolaire est arrêté pour une année scolaire et il n'y a aucune raison de le modifier. Il a été communiqué des préconisations très précises concernant cette dernière partie de l'enseignement à distance qui a pour vocation de préparer les élèves à la rentrée prochaine. Nous allons cependant, comme dans le premier degré, arrêter l'enseignement à distance dès le mardi 30 juin au soir afin de permettre des réunions de préparation de l'année prochaine : organisation pédagogique post Covid, constitution des classes, projets, remédiation...*

4. Quelques familles sont sur le départ, pour réintégrer la France ou pour d'autres pays. Les démarches administratives sont personnelles certes (quitus, carte grise, ...), mais pas faciles auprès de l'administration marocaine. On sait que l'établissement désire faire appel à un prestataire pour assister les collègues dans leurs démarches de carte de résident. Est-il possible d'étendre cette assistance au personnel en partance pour les autres démarches ?

*Réponse : Un carnet d'accueil est en cours de rédaction qui permettra de synthétiser les démarches à effectuer à l'arrivée comme au départ. L'établissement s'est engagé à aider les personnels dans leur installation notamment pour les démarches professionnelles (CTE, carte de résident), par contre il n'a pas vocation à se substituer aux démarches individuelles que doivent accomplir les personnels à leur départ*

L'ordre du jour étant épuisé à 19h30, le proviseur lève la séance après avoir remercié les membres du conseil pour la qualité du dialogue au sein de cette instance tout au long de l'année

La secrétaire de séance

Le Président :

Christèle LELOIX EN NACIRI

Serge Faure